

**Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté
(RASED)- Fondettes – Saint Roch**

CONTACTS

✦ Psychologue de l'éducation nationale :

Mme Béatrice FRICOTEAU

☎ : 02 47 67 82 10

✦ Enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante
pédagogique :

Madame Laure MOLINA

☎ : 07 67 06 48 47

@ : rasedblotterie@ac-orleans-tours.fr



de la circonscription de Joué les Tours



*Mieux
connaître
le Réseau
d'Aides
Spécialisées
aux élèves
en Difficultés...*

Qu'est-ce qu'un RASED ?

Le RASED est un dispositif de l'Education Nationale qui a pour mission d'aider les enfants qui éprouvent, à un moment de leur scolarité des difficultés (*apprentissages, relations, comportements...*).

Il peut intervenir sur tous les cycles de l'école maternelle et élémentaire, en collaboration avec l'enfant, l'enseignant et les parents.

Il fait obligatoirement suite à une demande d'intervention des enseignants.

L'élève est aidé pendant le temps de la classe.

Les membres du RASED aident les élèves mais ils n'ont pas tous la même fonction.

L'enseignant spécialisé (aides spécialisées à dominante pédagogique)

Quand un élève a envie d'apprendre mais qu'il n'y arrive pas ("*C'est trop difficile*", "*ça va trop vite*"), il peut être aidé par l'enseignant spécialisé E, dans un petit groupe et/ou en classe.

Lors de cette aide spécialisée, l'enfant apprend :

- à réfléchir, à raisonner, à prendre conscience de ses attitudes et de ses méthodes de travail, pour mieux les maîtriser
- à s'organiser
- à se trouver des moyens plus efficaces pour mémoriser
- à comprendre ce qu'il faut faire pour réussir
- à prendre confiance, pour progresser, à nouveau, dans sa classe.



Les parents sont informés et l'adhésion de l'enfant est nécessaire.

Le psychologue scolaire

Il aide à comprendre les difficultés d'adaptation de l'enfant à l'école, en particulier lorsque :

- les problèmes d'apprentissage persistent,
- le comportement gêne l'attention et la concentration en classe,
- l'école semble toujours trop difficile pour lui.



Après un **entretien** avec la famille, l'enfant peut travailler avec lui en individuel. Il **passé parfois des tests**, pour mieux comprendre les raisons qui l'empêchent d'apprendre et de se sentir bien à l'école.

Le psychologue, les parents et les professionnels qui connaissent l'enfant, recherchent, pour lui et avec lui, l'aide la plus adaptée.

L'enseignant spécialisé (aides spécialisées à dominante relationnelle)



Il s'adresse à des enfants dont les comportements en classe entraînent des difficultés dans l'appropriation des apprentissages.

Exemples : une instabilité, une inattention, de l'immaturation, des difficultés relationnelles, respect des règles, repli sur soi...

Il amène l'enfant à :

- restaurer l'estime de soi et le désir d'apprendre.
- lui permettre d'ajuster ses conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles.
- lui permettre de devenir élève.

L'autorisation des parents est indispensable.

Les comptes rendus des séances et des entretiens avec la famille constituent un outil de travail confidentiel.